

Une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), c'est maintenir une agriculture paysanne socialement équitable et écologiquement saine, mettre en place une économie solidaire de proximité entre villes et campagnes, permettre à des consommateurs d'acheter à un prix juste des produits d'alimentation de qualité en étant informés de leur origine et de la façon dont ils ont été produits...

Les intempéries, les ravageurs, les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la récolte... De même, de bonnes conditions de culture peuvent augmenter la production... Une AMAP, c'est accepter de partager les bénéfices comme les risques.

Contrat Légumes / 2022/2023 - AMAP «Victor Richard»

Le présent contrat règle les modalités de vente entre les maraîchers et le mangeur **pour 20 paniers du 4 octobre 2022 au 28 mars 2023 inclus**. Au cours de cette période, **6 distributions n'auront pas lieu**. Jean-Christophe et Delphine vous en informeront une à deux semaines avant.

Engagements des maraîchers Jean-Christophe Gabory - Delphine Bagot

Tel 06 21 25 47 89 / mail : jcgaborygrd@yahoo.fr

- **Fournir** des légumes de **saison, frais**, cultivés sur son exploitation située au lieu dit «La Cour» au Grand-Auverné (44520) selon le cahier des charges «**AB**».
- **Livrer** chaque semaine les paniers au lieu déterminé.
- Garnir les paniers avec un minimum de **5 variétés de légumes différents**.
- **S'approvisionner** auprès d'exploitations voisines «**AB**» en cas de problèmes de disponibilité de légumes.

** En cas de cessation d'activité, le producteur s'engage à restituer au mangeur le montant des paniers restants dus.*

Engagements du mangeur

- **Régler** d'avance l'achat des paniers de légumes.
- Venir à chaque distribution, le **mardi soir, de 18h15 à 19h15 (18h pour la personne qui assure la distribution avec le producteur)**, place Victor Richard pour retirer ses légumes (prévoir un cabas, panier, etc).
- **Prévenir** au plus tard la veille en cas d'impossibilité de venir retirer son panier.

Le mangeur dispose de **deux paniers JOKER** (permettant d'annuler un panier, annulation qui sera déduite du contrat suivant ou remboursée en panier si il n'y a pas de renouvellement) et du **panier double** (permettant de sauter une distribution).

** Le mangeur se verra restituer le montant des paniers restants en cas de déménagement. Il devra dans ce cas prévenir le producteur ou la coordinatrice légumes quinze jours avant son départ.*

- **Participer** en tant que bénévole au minimum à 1 distribution au cours du contrat.
- **Venir** au moins une fois par an sur l'exploitation en cas de besoin d'aide pour les gros chantiers (plantation, paillage ou récolte de légumes de stockage).

Engagements de l'AMAP

- **Gérer** la disponibilité du **local**, point de rencontre entre consommateurs.
- Mettre en place **des permanences de distributions** afin d'aider le producteur à s'installer et distribuer les paniers, en faisant appel à l'engagement des mangeurs.
- **A tout mettre en oeuvre pour trouver** un autre maraîcher en cas de cessation d'activité du producteur.

Choix de la formule

Panier à 10€

- 1 chèque (200 €)
- 2 chèques (2x100 €)
- 4 chèques (4x50 €)

Panier à 15€

- 1 chèque (300 €)
- 2 chèques (2x150 €)
- 4 chèques (4X75 €)

Panier à 20€

- 1 chèque (400 €)
- 2 chèques (2x200 €)
- 4 chèques (4x100 €)

Les chèque(s) sont à établir à l'ordre de Jean-Christophe GABORY et à remettre avec le contrat **au plus tard lors de la distribution du 27 septembre.** Après cette date, les contrats seront traités par ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles.

Fait en un exemplaire à Nantes, Le

Les maraîchers

Jean-Christophe Gabory - Delphine Bagot

Le mangeur

Prénom / NOM :

Coordonnées du mangeur à compléter

Prénom Nom :

Adresse mail :

Téléphone :

Contacts AMAP place Victor Richard

Coordnatrice Légumes : Maryline Loiseau – mariebird@free.fr

Retrouvez sur le site de cagette les autres produits proposés par l'Amap :
(Fromages de brebis et de chèvre, miel, viande d'agneau et volaille, boeuf, porc, farine, crêpes)

<http://app.cagette.net/group/8396>